

Désignation de l'entreprise : SAS AM HOLDING		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	278 423	FH	49 424	FI	509 153
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	278 423	FK	49 424	FL	509 153
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	185
	Autres produits (1) (11)					FQ	10
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	509 348
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	209 985
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 507
	Salaires et traitements*					FY	384 501
	Charges sociales (10)					FZ	166 913
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions		dont fonds de commerce	HS		GA	47 244
						GB	
						GC	
						GD	693 349
	Autres charges (12)					GE	17
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 509 516
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(1 000 168)
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III) Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GH	
						GI	
	Produits financiers de participations (5)					GJ	33 430 500
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	245 715
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
CHARGES FINANCIÈRES	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	33 676 215
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	100 128
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	100 128
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	33 576 087
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	32 575 918

Désignation de l'entreprise : SAS AM HOLDING

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	40 360 036	34 185 562	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 454 335	1 609 644	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	38 905 702	32 575 918	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	40 032 361	33 676 215	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK		100 128	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	(185)	185	
	(10)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9						
			aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)								Exercice N				
									Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
									Charges antérieures		Produits antérieurs		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1

BILAN - ACTIF

N° 2050 2024

Page 4

Désignation de l'entreprise : SAS AM HOLDING		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise Bois d'Aval		38150 CHANAS	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 4 8 8 0 9 5 8 3 7 0 0 0 2 4		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3	
		N-1 3 1 1 2 2 0 2 2	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Quotien

CERTIFIE
CONFORME

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AM HOLDING			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :42 211 780.....)	DA	42 211 780	42 211 780
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	400 000	400 000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 221 178	4 221 178
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	250 591 937	218 016 018
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	38 905 702	32 575 918
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	336 330 596	297 424 894
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	3 092 450	2 295 745
	Provisions pour charges	DQ	45 994	15 042
	TOTAL (III)	DR	3 138 443	2 310 787
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	708 388	712 555
	Dettes fiscales et sociales	DY	150 430	195 102
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	858 818	907 657
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	340 327 858	300 643 339
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	858 818	907 657
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.M. HOLDING

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 42 211 780 EUROS
SIEGE SOCIAL : CHANAS (38150)
8 IMPASSE DU DOLON

488 095 837 RCS VIENNE

AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2024

Exercice clos le 31 décembre 2023

QUATRIEME RESOLUTION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 38 905 701,72 euros, en totalité au poste Autres réserves.

Certifié conforme

Le Président

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 340 327 857.61 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 327 846.86 Euros et dégageant un bénéfice de 38 905 701.72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Pour établir ces informations financières, la direction doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actifs et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions économiques.

Les principales estimations faites par la direction pour l'établissement des états financiers concernent les titres de participation, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité ainsi que les hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel.

Les comptes ont été établis en tenant compte du contexte économique et financier actuel, et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. La valeur des actifs à long terme, tels que les titres de participations, est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la direction de la société dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie et avec les incertitudes mentionnées supra en raison de la crise sanitaire COVID 19.

* Intégration fiscale :

Depuis le 1er janvier 2017, la société AM HOLDING a rejoint le groupe d'intégration fiscale formé par la société-mère POLARIS FRANCE HOLDCO.

Le groupe ainsi formé est constitué des filiales suivantes :

- AM HOLDING
- FAM
- AIXAM MEGA
- AIXAM PRODUCTION
- CARMAX
- CARMETAL
- AIXAM IMMOBILIER
- CIV
- MEGA PRODUCTION
- AIXAM MEGA ENGINEERING
- AM ePRODUCTION
- USIN'ALPES
- GOUPIL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- POLARIS FRANCE

La méthode retenue pour l'intégration fiscale est celle de la neutralité. C'est pourquoi la filiale a comptabilisé sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

* Comptes consolidés :

La société POLARIS INC. est la société-mère ultime consolidante.

La société AM HOLDING, société-mère du sous groupe est exemptée d'établir des comptes consolidés car elle-même inclus dans les comptes consolidés de la société POLARIS INC.

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 133 498		
Installations générales agencements aménagements divers	293		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	50 592		
TOTAL	50 885		
Autres participations	248 500 000		
Prêts, autres immobilisations financières	500		
TOTAL	248 500 500		
TOTAL GENERAL	249 684 883		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 133 498	1 133 498
Installations générales agencements aménagements divers			293	293
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			50 592	50 592
TOTAL			50 885	50 885
Autres participations			248 500 000	248 500 000
Prêts, autres immobilisations financières			500	500
TOTAL			248 500 500	248 500 500
TOTAL GENERAL			249 684 883	249 684 883

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 049 304	44 118		1 093 422
Installations générales agencements aménagements divers		293			293
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		50 475	52		50 527
TOTAL		50 767	52		50 819
TOTAL GENERAL		1 100 071	44 170		1 144 241
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL		44 118			
Matériel de bureau informatique mobilier		52			
TOTAL		52			
TOTAL GENERAL		44 170			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	15 042	30 952			45 994
Autres provisions pour risques et charges	2 295 745	796 705			3 092 450
TOTAL	2 310 787	827 656			3 138 443

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	37 000				37 000
TOTAL	37 000				37 000
TOTAL GENERAL	2 347 787	827 656			3 175 443
Dont dotations et reprises d'exploitation		827 656			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	500		500
Autres créances clients	377 561	377 561	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	104	104	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 625	15 625	
Groupe et associés	91 426 574	91 426 574	
Charges constatées d'avance	4 351	4 351	
TOTAL	91 824 715	91 824 215	500

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	708 388	708 388		
Personnel et comptes rattachés	48 457	48 457		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 592	44 592		
Taxe sur la valeur ajoutée	54 948	54 948		
Autres impôts taxes et assimilés	2 433	2 433		
TOTAL	858 818	858 818		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	10.0000	4 221 178			4 221 178

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels et prestations info	Linéaire	1 à 3 ans
Autres immos incorporelles	Linéaire	5 ans
Agencements et aménagts constr	Linéaire	6 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et info	Linéaire	2 à 6 ans
Mobilier et autres	Linéaire	1 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	3 à 6 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valeur des titres est constituée du coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Les frais liés à l'acquisition des titres

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

sont également immobilisés et déduit fiscalement via la méthode du dérogatoire. La valeur d'inventaire est appréciée soit par rapport à la quote-part détenue dans les capitaux propres des filiales concernées, soit en utilisant une méthode basée sur l'actualisation des flux financiers nette de l'endettement.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Néant

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	167 368
Dettes fiscales et sociales	67 607
Total	234 976

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 351
Total	4 351

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	297 424 894
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	-32 575 918
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	264 848 976
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	264 848 976
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	32 575 918
Autres variations	38 905 702
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	336 330 596
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	71 481 620
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	71 481 620

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS DE SERVICES	327 847
Total	327 847

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	278 423
CEE	49 424
Total	327 847

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	5
Total	8

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	38 905 702	
Résultat comptable (hors participation)	38 905 702	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8.514 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8.514 Euros.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe et d'une comptabilisation en provisions. Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits accumulés en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- départ à la retraite volontaire des droits acquis à taux plein, avec les conditions d'avril 2023 et le prise en compte des carrières longues
- taux progression des salaires 3%
- taux d'actualisation 3.17%
- taux de charges sociales : taux moyen pour l'ensemble des catégories professionnelles
- table de mortalité INSEE TD/TV 2017 - 2019
- table de mobilité basée sur observation des seules démissions des 3 dernières années soit un taux annuel moyen de 2.3%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées		45 994	45 994
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS AM HOLDING
38150 CHANAS

Page : 9

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SASU AIXAM MEGA - SAS F.A.M	15 000 000	42 479 262	100.00	248 463 000	248 463 000			198 667 370	36 693 704	38 512 000	
	37 000	-3 129 450	100.00	37 000					-796 705		
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

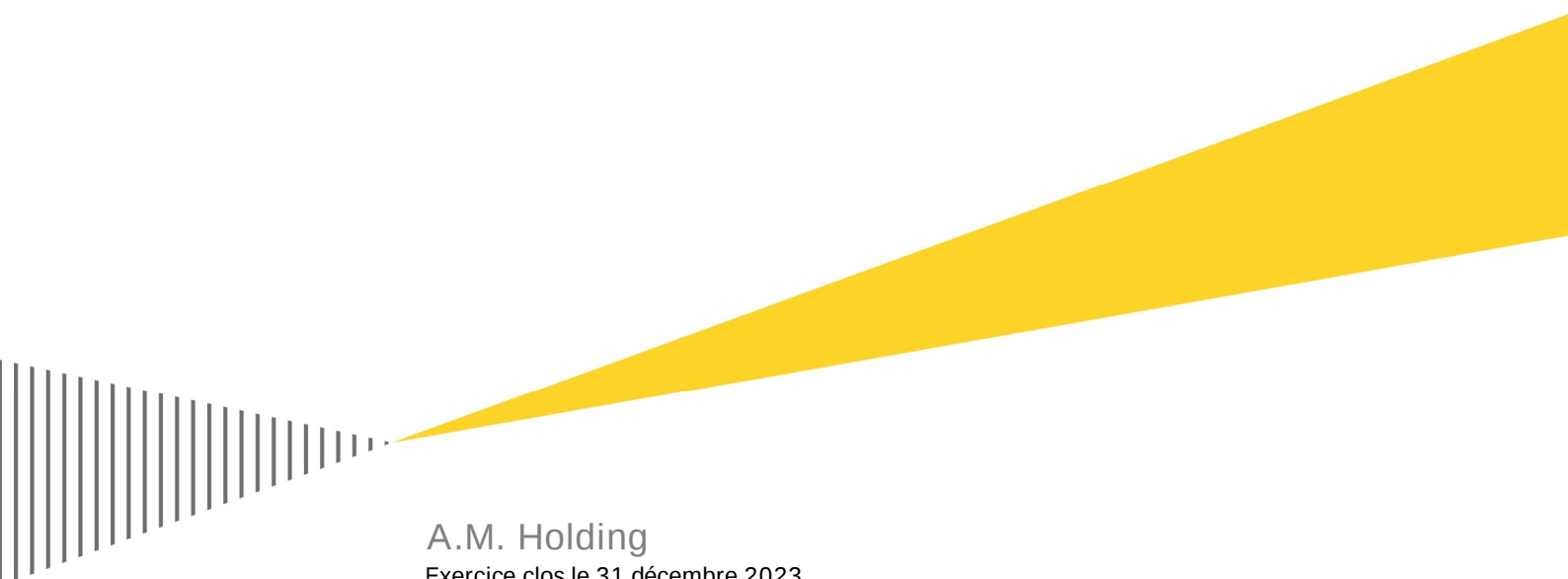
(PCG Art. 831-2/13)

Néant

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
INDEMNITES JOURNALIERES	-185
Total	-185



A.M. Holding
Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



A.M. Holding

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.M. Holding,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.M. Holding relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société comptabilise, le cas échéant, une dépréciation des titres de participation appréciée sur la base du potentiel économique de la filiale, tel que décrit dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à vérifier les calculs effectués par votre société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 27 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Mohamed Mabrouk

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	1 133 498	1 093 422	40 077	84 195	-44 118	-52.40
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	50 885	50 819	66	118	-52	-44.36
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	248 500 000	37 000	248 463 000	248 463 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	500		500	500		
	Total II	249 684 883	1 181 241	248 503 642	248 547 813	-44 170	-0.02
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	377 561		377 561	575 022	-197 460	-34.34
	Autres créances	91 442 303		91 442 303	51 516 510	39 925 793	77.50
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	4 351		4 351	3 994	357	8.94
	Total III	91 824 215		91 824 215	52 095 526	39 728 689	76.26
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	341 509 099	1 181 241	340 327 858	300 643 339	39 684 519	13.20

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 42 211 780)	42 211 780		42 211 780			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	400 000		400 000			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	4 221 178		4 221 178			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	250 591 937		218 016 018		32 575 918	14.94
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	38 905 702		32 575 918		6 329 784	19.43
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	336 330 596		297 424 894		38 905 702	13.08
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	3 092 450		2 295 745		796 705	34.70
	Provisions pour charges	45 994		15 042		30 952	205.77
	Total III	3 138 443		2 310 787		827 656	35.82
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	708 388		712 555		-4 167	-0.58
	Dettes fiscales et sociales	150 430		195 102		-44 672	-22.90
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	858 818		907 657		-48 839	-5.38
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	340 327 858		300 643 339		39 684 519	13.20

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	278 423	49 424	327 847	509 153		-181 306	-35.61
Chiffre d'affaires NET	278 423	49 424	327 847	509 153		-181 306	-35.61
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			-185	185		-371	-200.00
Autres produits			14	10		5	49.84
Total des Produits d'exploitation (I)			327 676	509 348		-181 672	-35.67
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			133 648	209 985		-76 337	-36.35
Impôts, taxes et versements assimilés			5 433	7 507		-2 074	-27.63
Salaires et traitements			310 693	384 501		-73 809	-19.20
Charges sociales			132 726	166 913		-34 187	-20.48
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			44 170	47 244		-3 073	-6.51
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			827 656	693 349		134 307	19.37
Autres charges			9	17		-9	-50.81
Total des Charges d'exploitation (II)			1 454 335	1 509 516		-55 182	-3.66
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-1 126 659	-1 000 168		-126 490	-12.65
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	38 512 000		33 430 500		5 081 500	15.20
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 520 361		245 715		1 274 646	518.75
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	40 032 361		33 676 215		6 356 146	18.87
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)			100 128		-100 128	-100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI			100 128		-100 128	-100.00
2. Résultat financier (V-VI)	40 032 361		33 576 087		6 456 274	19.23
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	38 905 702		32 575 918		6 329 784	19.43
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	40 360 036		34 185 562		6 174 474	18.06
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 454 335		1 609 644		-155 310	-9.65
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	38 905 702		32 575 918		6 329 784	19.43

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 340 327 857.61 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 327 846.86 Euros et dégageant un bénéfice de 38 905 701.72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Pour établir ces informations financières, la direction doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actifs et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions économiques.

Les principales estimations faites par la direction pour l'établissement des états financiers concernent les titres de participation, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité ainsi que les hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel.

Les comptes ont été établis en tenant compte du contexte économique et financier actuel, et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. La valeur des actifs à long terme, tels que les titres de participations, est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la direction de la société dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie et avec les incertitudes mentionnées supra en raison de la crise sanitaire COVID 19.

* Intégration fiscale :

Depuis le 1er janvier 2017, la société AM HOLDING a rejoint le groupe d'intégration fiscale formé par la société-mère POLARIS FRANCE HOLDCO.

Le groupe ainsi formé est constitué des filiales suivantes :

- AM HOLDING
- FAM
- AIXAM MEGA
- AIXAM PRODUCTION
- CARMAX
- CARMETAL
- AIXAM IMMOBILIER
- CIV
- MEGA PRODUCTION
- AIXAM MEGA ENGINEERING
- AM ePRODUCTION
- USIN'ALPES
- GOUPIL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- POLARIS FRANCE

La méthode retenue pour l'intégration fiscale est celle de la neutralité. C'est pourquoi la filiale a comptabilisé sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

* Comptes consolidés :

La société POLARIS INC. est la société-mère ultime consolidante.
La société AM HOLDING, société-mère du sous groupe est exemptée d'établir des comptes consolidés car elle-même inclus dans les comptes consolidés de la société POLARIS INC.

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 133 498		
Installations générales agencements aménagements divers	293		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	50 592		
TOTAL	50 885		
Autres participations	248 500 000		
Prêts, autres immobilisations financières	500		
TOTAL	248 500 500		
TOTAL GENERAL	249 684 883		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 133 498	1 133 498
Installations générales agencements aménagements divers			293	293
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			50 592	50 592
TOTAL			50 885	50 885
Autres participations			248 500 000	248 500 000
Prêts, autres immobilisations financières			500	500
TOTAL			248 500 500	248 500 500
TOTAL GENERAL			249 684 883	249 684 883

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 049 304	44 118		1 093 422
Installations générales agencements aménagements divers		293			293
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		50 475	52		50 527
TOTAL		50 767	52		50 819
TOTAL GENERAL		1 100 071	44 170		1 144 241
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	44 118				
Matériel de bureau informatique mobilier	52				
TOTAL	52				
TOTAL GENERAL	44 170				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	15 042	30 952			45 994
Autres provisions pour risques et charges	2 295 745	796 705			3 092 450
TOTAL	2 310 787	827 656			3 138 443
Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	37 000				37 000
TOTAL	37 000				37 000
TOTAL GENERAL	2 347 787	827 656			3 175 443
Dont dotations et reprises d'exploitation		827 656			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	500		500
Autres créances clients	377 561	377 561	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	104	104	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 625	15 625	
Groupe et associés	91 426 574	91 426 574	
Charges constatées d'avance	4 351	4 351	
TOTAL	91 824 715	91 824 215	500

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	708 388	708 388		
Personnel et comptes rattachés	48 457	48 457		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 592	44 592		
Taxe sur la valeur ajoutée	54 948	54 948		
Autres impôts taxes et assimilés	2 433	2 433		
TOTAL	858 818	858 818		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	10.0000	4 221 178			4 221 178

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels et prestations info	Linéaire	1 à 3 ans
Autres immos incorporelles	Linéaire	5 ans
Agencements et aménagts constr	Linéaire	6 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et info	Linéaire	2 à 6 ans
Mobilier et autres	Linéaire	1 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	3 à 6 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valeur des titres est constituée du coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Les frais liés à l'acquisition des titres

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

sont également immobilisés et déduit fiscalement via la méthode du dérogatoire. La valeur d'inventaire est appréciée soit par rapport à la quote-part détenue dans les capitaux propres des filiales concernées, soit en utilisant une méthode basée sur l'actualisation des flux financiers nette de l'endettement.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Néant

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	167 368
Dettes fiscales et sociales	67 607
Total	234 976

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 351
Total	4 351

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	297 424 894
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	-32 575 918
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	264 848 976
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	264 848 976
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	32 575 918
Autres variations	38 905 702
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	336 330 596
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	71 481 620
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	71 481 620

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS DE SERVICES	327 847
Total	327 847

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	278 423
CEE	49 424
Total	327 847

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	5
Total	8

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	38 905 702	
Résultat comptable (hors participation)	38 905 702	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8.514 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8.514 Euros.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe et d'une comptabilisation en provisions. Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits accumulés en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- départ à la retraite volontaire des droits acquis à taux plein, avec les conditions d'avril 2023 et le prise en compte des carrières longues
- taux progression des salaires 3%
- taux d'actualisation 3.17%
- taux de charges sociales : taux moyen pour l'ensemble des catégories professionnelles
- table de mortalité INSEE TD/TV 2017 - 2019
- table de mobilité basée sur observation des seules démissions des 3 dernières années soit un taux annuel moyen de 2.3%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées		45 994	45 994
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS AM HOLDING
38150 CHANAS

Page : 9

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SASU AIXAM MEGA	15 000 000	42 479 262	100.00	248 463 000	248 463 000			198 667 370	36 693 704	38 512 000	
- SAS F.A.M	37 000	-3 129 450	100.00	37 000					-796 705		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Néant

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
INDEMNITES JOURNALIERES	-185
Total	-185